Label Europe Actions S EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)				
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création
+10.21	+19.00	+31.35	+129.80	+421.16

Valeur liquidative
A/I
477.51

Performances annualisées du fonds (%)			
3 ans	5 ans	10 ans	Création
+9.51	+6.83	+8.67	+7.11

Actif net du fonds (M)
EUR
342.97

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)

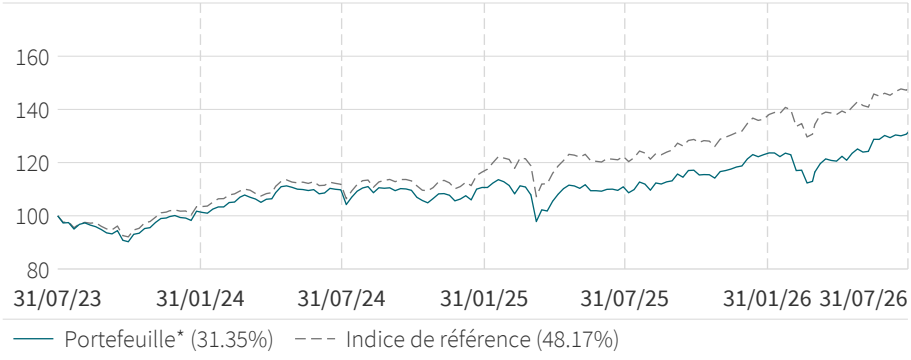

Les données sont rebasées à 100 par BNPP AM à la date de début du graphique.
Les calculs de la performance cumulée sont exprimés nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus (ou le contrat de fonds suisse) pour en savoir plus.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	11.33	11.79	13.43	14.46
Volatilité de l'indice de référence (%)	10.50	10.58	12.53	-
Risque relatif/Tracking Error (%)	2.99	3.11	2.90	-
Ratio de Sharpe	1.51	0.57	0.37	0.42
Ratio d'information	-0.86	-1.29	-0.97	-

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

Indice de référence

Depuis le: 01/01/2009

100% MSCI Europe Total Return Net

Le fonds est géré de manière active avec une déviation qui devrait être limitée en termes de constitution et performance comparée à l'indice de référence.

Caractéristiques du portefeuille

	Port.	Indice de réf.
Nombre de lignes	55	396
Turnover: Glissant 1an (%)	34	-
Active Share (%)	67	-

Profil du portefeuille

Notation ESG

Notation ESG relative

Moins élevé – + Plus élevé

Intensité relative en CO2

Plus de CO_2 – + Moins de CO_2

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 99.6% Indice de réf. = 100.0% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 97.2% Indice de réf. = 99.5% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Guillaume ROBIOLLE

Hervé MANGIN - Co-gérant

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 24/07/2002*

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 31/07/2026

Pour plus d'informations concernant BNPP Asset Management, rendez-vous sur bnpparibas-am.com

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/07/25 31/07/26	31/07/24 31/07/25	31/07/23 31/07/24	31/07/22 31/07/23	31/07/21 31/07/22	Création
Portefeuille*	0.71	8.96	7.34	10.21	31.35	39.19	19.00	-0.32	10.73	7.48	-1.40	421.16
Indice de référence	0.97	7.31	8.44	11.82	48.17	61.85	22.09	7.62	12.77	10.63	-1.26	-
Ecarts	-0.26	1.64	-1.11	-1.61	-16.82	-22.66	-3.09	-7.94	-2.04	-3.15	-0.14	-

Performance calendaire annuelle (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille*	12.12	6.19	11.70	-10.46	25.58	0.39	27.74	-8.41	10.00	2.67
Indice de référence	19.39	8.59	15.83	-9.49	25.13	-3.32	26.05	-10.57	10.24	2.58
Ecarts	-7.26	-2.40	-4.13	-0.97	0.45	3.71	1.69	2.16	-0.24	0.09

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Action			Pondération (%)	Secteur	Géographie
	Portefeuille	Indice de référence	Relative		
Asml Holding NV	6.68	4.48	2.20	Technologie	Pays-Bas
AstraZeneca PLC	4.64	1.80	2.85	Santé	Royaume-Uni
Allianz SE	4.49	1.32	3.17	Finance	Allemagne
Intesa Sanpaolo SpA	4.30	0.73	3.57	Finance	Italie
HSBC Holdings PLC	3.57	2.55	1.02	Finance	Royaume-Uni
Lonza Group AG	3.03	0.34	2.69	Santé	Suisse
Roche Holding AG	3.01	2.24	0.77	Santé	Suisse
SAP SE	2.71	1.33	1.38	Technologie	Allemagne
Prysmian SpA	2.62	0.27	2.35	Industrie	Italie
Ing Groep NV	2.60	0.72	1.88	Finance	Pays-Bas
Total (%)	37.67	15.78			

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 24/07/2002*

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 31/07/2026

Analyse du portefeuille (suite)

5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Intesa Sanpaolo SpA	4.30	0.73	3.57
Allianz SE	4.49	1.32	3.17
AstraZeneca PLC	4.64	1.80	2.85
Lonza Group AG	3.03	0.34	2.69
Prysmian SpA	2.62	0.27	2.35

5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Novartis AG	0.00	2.01	-2.01
Nestle SA	0.00	1.81	-1.81
Shell PLC	0.00	1.79	-1.79
Siemens AG	0.00	1.69	-1.69
Banco Santander SA	0.00	1.42	-1.42

Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Finance	25.63	25.57
Industrie	16.22	18.96
Santé	12.39	12.89
Technologie	11.82	8.65
Biens de conso. de base	10.44	8.63
Services de Communication	6.17	3.20
Services aux collectivités	5.06	4.82
Matériaux	3.80	5.28
Biens de conso. Cycliques	3.51	6.34
Fonds	2.27	0.00
Immobilier	0.00	0.64
Energie	0.00	5.02
Monétaire	2.67	0.00

Exposition sectorielle active (%)

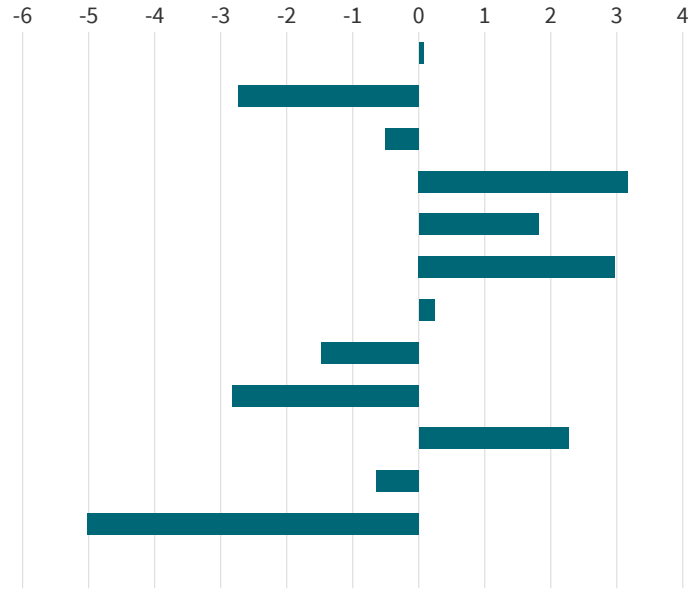

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 31/07/2026

Analyse du portefeuille (suite)

Exposition géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
France	21.51	15.27
Royaume-Uni	19.18	22.64
Pays-Bas	14.34	8.75
Allemagne	11.01	13.63
Suisse	10.01	14.49
Italie	8.15	5.16
Espagne	4.08	6.19
Luxembourg	2.27	0.00
Irlande	1.94	0.60
Suède	1.65	5.40
Finlande	1.58	1.75
Autriche	1.06	0.55
Autres	0.54	5.56
Monétaire	2.67	0.00

Exposition régionale active (%)

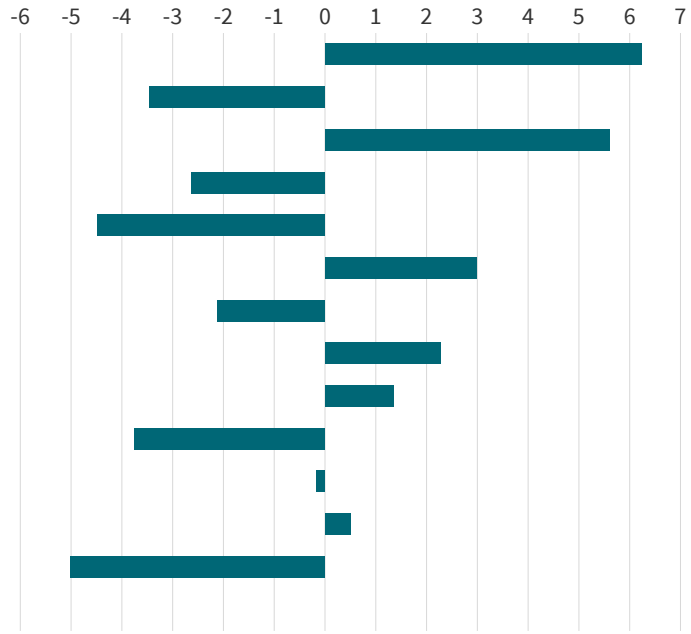

Ventilation par capitalisation boursière (EUR - %)

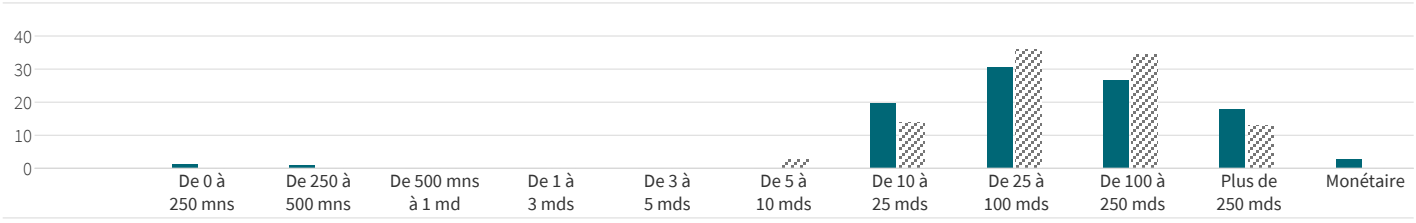

	De 0 à 250 mns	De 250 à 500 mns	De 500 mns à 1 md	De 1 à 3 mds	De 3 à 5 mds	De 5 à 10 mds	De 10 à 25 mds	De 25 à 100 mds	De 100 à 250 mds	Plus de 250 mds	Monétaire
Port.	1.36	0.91	-	-	-	-	19.74	30.72	26.70	17.89	2.67
Indice de réf.	-	-	-	-	0.03	2.78	13.80	35.86	34.46	13.08	-

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 31/07/2026

Informations supplémentaires

Administration: S EUR

Forme juridique	FCP
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	France
Classification AMF	Actions Internationales
Date de la 1ère Valeur Liquidative	24/07/2002
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Distribution et/ou Capitalisation
Code ISIN	FR0007073713
Coûts de transaction	0.26%
Frais estimés courants	0.43%
Frais de gestion financière	0.4%
Frais de gestion maximum	0.4%
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS
Délégation comptable	State Street Bank International Gmbh (Paris Branch)
Dépositaire	BNP PARIBAS SA

Les frais réels figurent dans les rapports annuels et sont déduits à chaque calcul de la valeur liquidative nette. La valeur de l'investissement est diminuée de ces frais. Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.
L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ». L'objectif de l'OPCVM est la recherche de croissance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant plus particulièrement sur les marchés des actions internationales tout en prenant en compte une approche d'investissement socialement responsable et respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés retenus dans les décisions d'investissement.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.

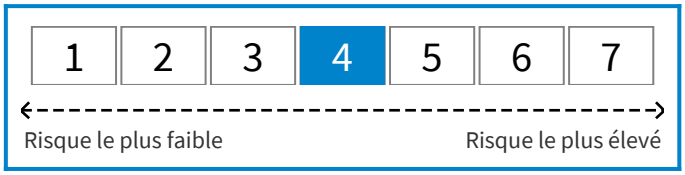

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) et/ou d'ajustements de prix (swing pricing) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et le règlement de l'OPCVM.

Informations supplémentaires (suite)

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (en particulier les investisseurs britanniques) et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans la langue de votre pays (si disponible) sur axa-im.com. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée). Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur
https://core.axa-im.com/responsible-investing/putting-esg-to-work.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part de BNPP Asset Management. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits…) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification pays

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 31/07/2026

Informations supplémentaires (suite)

publiée par le fournisseur d'indice (ou le principal fournisseur d'indice dans le cas d'un indice de référence composite). L'autre source disponible est la codification Bloomberg ISO par pays (ou le pays de risque ultime dans le cas d'un fonds émergent).

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : (abs(achats) + abs(ventes) - abs(souscriptions - rachats)) / (2* Actif net moyen).
Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.
Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

Les titres ou autres instruments financiers présentés le sont à titre indicatif uniquement à la date du présent rapport. Il est possible qu'ils ne figurent plus dans le portefeuille à une date ultérieure. Ce document ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers. Il ne constitue pas non plus une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres ou d'autres instruments financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante :
https://www.axa-im.com/what-sfdr

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :
Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.
En cas d'insatisfaction vis-à-vis des produits ou services de BNPP Asset Management, vous êtes en droit d'introduire une réclamation, soit auprès du commercialisateur, soit directement auprès de la société de gestion (des informations complémentaires sur la politique de réclamations de BNPP Asset Management sont disponibles en anglais sur le site
https://www.bnpparibas-am.com/en/complaint-management-policy/)
Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :
https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante :
https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2).
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site internet de BNPP Asset Management
https://www.bnpparibas-am.com/en-gb. Des traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales de BNPP Asset Management.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

MSCI
Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données MSCI ne font aucune déclaration ni n'offrent aucune garantie expresse ou implicite quant à ces données (ou aux conséquences de leur utilisation), et l'ensemble desdits tiers décline expressément par les présentes toute responsabilité concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la conformité de tout ou partie de ces données. Sans limitation de ce qui précède, MSCI, ses filiales ou tout autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables d'aucuns dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes encourues) même si l'éventualité des ces dommages leur a été signifiée. Toute reproduction ou distribution des données MSCI est interdite, sauf consentement exprès et écrit de MSCI.
GICS
Le Global Industry Classification Standard (« GICS ») est la propriété exclusive et une marque de service de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, une division de The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P »), et BNPP Asset Management Europe est autorisée à l'utiliser. Ni MSCI, S&P, ni aucun tiers impliqué dans l'élaboration ou la compilation des GICS ne donne de garanties ou ne formule de déclarations expresses ou implicites et décline toute responsabilité afférente au GICS ou aux résultats obtenus par leur utilisation.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Risque relatif/tracking error (%) : mesure, en écart type, de la fluctuation des rendements d'un portefeuille par rapport à celle des rendements d'un indice de référence. La tracking error peut être considérée comme un indicateur du degré de gestion active d'un fonds. Plus cet indicateur est faible, plus le fonds affiche une performance historique proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.

Ratio d'information (RI) : mesure des rendements du portefeuille supérieurs à ceux d'un indice de référence par rapport à la volatilité de ces rendements excédentaires. Le RI est utilisé pour comparer l'excès de rendement par rapport à un indice de référence à l'excès de risque par rapport à un indice de référence. Par exemple, un gestionnaire qui surpasse un indice de référence de 2 % par an aura un IR plus élevé qu'un gestionnaire ayant la même surperformance mais qui a pris plus de risques.